

## **La maladie des compteurs d'eau**

**Exclusif au site d'*Eau Secours!***

**06 juillet 2003**

**André Bouthillier, président**

Parler de la tarification de l'eau est un sujet où plus d'un s'est noyé dans les concepts, les recherches, les études et le gros bon sens. À la lecture de cet article il ne faut pas perdre de vue qu'***Eau Secours!*** prône l'économie de chaque goutte d'eau par tous les citoyens et citoyennes.

En s'opposant à l'installation de compteurs d'eau dans les logements des individus, nous ne choisissons pas le chemin le plus simple. Nous acceptons le fait que les solutions soient difficiles d'application, les solutions mur à mur n'existant pas en environnement. Comment faire partager les faits, afin que les citoyens et citoyennes puissent y voir clair et ne pas se faire arnaquer par les démagogues du profit et de la réélection facile. Il faut bien le dire, il y a des politiciens qui cherchent à nous faire croire qu'ils baisseront les taxes sans que de l'autre côté ils imposent une tarification de l'eau au compteur qui augmentera d'autant le revenu de leur ville et votre contribution au budget municipal.

Pendant ce temps les multinationales de l'eau (vendeurs de compteurs d'eau par leurs filiales) et leurs faire-valoir, qui ne jurent que par les compteurs d'eau, tentent de nous dire qu'il y a un juste prix à l'eau, mais, bien sûr, en y ajoutant leurs frais d'administrations incluant les faramineux salaires des dirigeants et leur marge de profits.

Le 9 novembre 1999, l'Organisation populaire des droits sociaux dénonçait la ville de Saint Léonard (maintenant un arrondissement de Montréal) qui venait d'envoyer ses huissiers saisir les biens d'assistés sociaux ainsi que de personnes âgées bénéficiant du surplus de revenu garanti du fédéral! En effet, tous les logements d'habitation sont tarifés à Saint Léonard et la ville (avant la fusion de 2001) a mis fin à l'exemption de 50% dont jouissaient jusqu'ici les personnes de 65 ans et plus. En assemblée du Conseil municipal tenue le 10 novembre 1999, le maire Zampino (qui siège aujourd'hui au Comité exécutif de la ville de Montréal et qui pousse pour la tarification de l'eau) disait regretter un tel geste mais plaidait n'avoir pas le choix compte tenu que le provincial pelletait ses problèmes budgétaires dans la cour des municipalités. Il faut bien le reconnaître: l'implantation des compteurs d'eau pénalisera les familles pauvres, à cause de l'insensibilité des politiciens et politiciennes obtus, et cela sans déranger ceux qui ont les moyens de gaspiller l'eau à usage résidentiel, institutionnel et industriel.

## **Le gros bon sens?**

Malgré une preuve accablante contre les compteurs d'eau, la croyance populaire fait office de guide, et il y a des environmentalistes, comme les gens d'affaires, pour qui l'abus individuel est la cause de tous les maux d'eau. Que ce soit une question posée au passant dans la rue ou lors d'un débat entre spécialistes de l'environnement, la notion d' « utilisateur-payeur » semble avoir fait son chemin dans l'esprit de plusieurs, cela même si le débat porte sur un service essentiel comme l'eau. Il reste une réalité indécrottable pour la politicaillerie, il leur est plus facile de blâmer l'individu anonyme et sans voix que d'attaquer le patronat qui subventionne grassement les partis politiques de tout acabit.

Nous pouvons maintenant mesurer l'effet accumulé d'un énorme préjugé à l'effet que ce sont les individus qui abusent de l'eau, et que c'est en taxant ceux-ci à la consommation que l'on diminuera le coût de production de l'eau potable. Prenons le cas de la ville de Montréal qui n'a aucun programme d'économie d'eau et qui ne voit pas à l'application de ses propres règlements : cette dernière se déculpabilise en donnant cette année 38 000\$ au Réseau Environnement, qui regroupe le patronat québécois, pour que ce dernier fasse une campagne médiatique qui incite le grand public à économiser l'eau. Cependant rien dans ce programme d'économie d'eau ne parle de la consommation des commerces ou de l'industrie. On incruste dans la psyché populaire un sentiment de culpabilité qui masque non seulement la surconsommation de la grande industrie mais aussi la pollution qu'elle cause à l'eau.

Du côté individuel, il n'y a pas de prix trop élevé du litre d'eau pour garder son "standing" ou son rang social. J'ai un acre de terrain, moi monsieur!, tout en architecture paysagée et arrosé par des mécanismes automatiques. Il est normal à la vue de tels comportements, de se dire: ben tiens, il faut leur mettre un compteur au bout du tuyau. Je dirais oui, si l'attitude des politiciens n'était pas d'en mettre un à tout le monde. Une solution mur à mur comme le veut Thomas Mulcair, nouveau ministre de l'Environnement, ne sert qu'à conforter le préjugé et nous éloigner des faits. Comment croire que quelqu'un qui a déjà dépensé quelques milliers de dollars pour sa pelouse va reculer devant la centaine de dollars supplémentaires pour l'arroser ou la noyer et mouiller les pieds de tous ceux qui passent à proximité! Avez vous déjà vu des voitures luxueuses sales? Il doit bien y avoir quelqu'un qui lave tous les jours ces rutilantes Jaguars? De toutes façons, il suffit aux riches de refile la facture à leur entreprise qui déduira ces dépenses de l'impôt sur les profits.

## **Pénurie or not pénurie?**

Au-delà des titres accrocheurs des médias, pas un seul article de presse ne démontre une réelle pénurie d'eau durant l'été. Cependant à la lecture des textes, les déclarations des intervenants publics tentent de culpabiliser le citoyen face à sa douche et l'arrosage de ses plantes. Il est vrai que présentement il y a des villes qui se cherchent de l'eau. Mais s'est à cause du nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable. Ils doivent améliorer leur source d'approvisionnement ou, comme dans

certains cas, les citoyens ne veulent pas voir augmenter la taxe foncière et se prononcent contre la construction d'usines de filtration de l'eau potable.

Le citoyen serait-il responsable d'une pénurie appréhendée?

Lors d'entrevues avec des gestionnaires de réseaux d'aqueduc, c'est le *noui* qui l'emporte. Il faut faire la différence, disent-ils, entre la conservation de l'eau et sa filtration. « *Il semble que les politiciens et politiciennes envisagent l'eau surtout sous le seul aspect financier et se foutent royalement de sa pérennité* », nous dit ce directeur d'usine qui souhaite garder l'anonymat. La pénurie serait presque à nos portes si l'on considère la capacité de filtration des usines déjà en place et la capacité d'emmagasiner l'eau dans des réservoirs.

### **L'économie de l'eau influence peu le coût de production!**

Des économies de coûts peuvent être importantes pour la ville seulement si la diminution de la consommation de l'eau a pour effet d'éviter de faire des investissements pour augmenter la capacité des usines de filtration. Il est toujours vrai que plus la consommation augmente plus les coûts d'opérations augmentent pour la ville, mais c'est marginal. Par contre une diminution importante de la consommation pourrait coûter encore plus cher à la ville qui tarifie l'eau au compteur.

Dans l'établissement des coûts, une certaine logique comptable oblige à tenir compte des investissements nécessaires pour livrer l'eau aux consommateurs. Les gestionnaires expliquent que, peu importe si on consomme de l'eau ou pas, l'usine de filtration est toujours là. La dette sur l'emprunt pour la construction et l'entretien de l'usine et du réseau de distribution doit être remboursée, les employés doivent continuer à être rémunérés. Donc, la fluctuation de la consommation de l'eau influence peu les coûts incompressibles de production.

### **Quand les égouts manquent d'eau, ça bloque**

À Dundas, en Ontario, une recherche développée par la ville et un groupe communautaire nommé Green Venture, en est arrivée à la conclusion qu'il coûtait 5 cents pour traiter un mètre cube d'eau et 35 cents pour le rendre à la résidence. Donc, le citoyen est facturé au tarif de 40 cents le mètre cube d'eau. À partir de ces chiffres, pour chaque mètre cube non utilisé, les citoyens épargnent 40 cents sur la facturation au compteur; la ville, elle, perd 35 cents de revenus à cause des coûts incompressibles. Voilà pourquoi plusieurs villes évitent de se doter d'un programme de conservation de l'eau.

Pire, certains spécialistes affirment qu'il ne faut pas trop diminuer la consommation d'eau car le système d'égout pourrait en être affecté puisque, généralement, c'est par la gravité et la quantité d'eau que les excréments les plus lourds sont transportés dans le réseau d'égout jusqu'à l'usine de filtration des eaux usées. Un manque d'eau signifierait des blocages dans le réseau. De plus il faut

considérer le fait que plusieurs villes vendent de l'eau à d'autres villes et tentent, ce faisant, de dégager un certain profit. D'épiques batailles sont livrées devant la Commission municipale du Québec pour fixer le prix de vente de l'eau entre les municipalités.

### **C'est encore l'eau qui fait la bière**

Il faut dire qu'il n'est pas encore rentable politiquement pour la mairie d'expliquer que les arbres récemment plantés, que les fleurs dans les plates-bandes de rues et les pots accrochés aux lampadaires sont flétris ou morts par absence d'arrosages dans le seul but d'économiser de l'eau! La gestion de l'eau par les municipalités fait réfléchir, lorsque l'on apprend que l'arrosoir de rue, les balais de rue, la glace dans les patinoires, les bornes-fontaines utilisées par les pompiers, le lavage des camions et appareils de la ville etc., utilisent de l'eau potable! La même que l'on vous culpabilise d'utiliser.

Il faut se demander alors, pourquoi votre mairesse ou votre maire fait porter la responsabilité de l'économie de l'eau uniquement à la population et dit l'éduquer en recommandant de fermer le robinet pendant un brossage de dents? Si une partie du discours n'est pas fausse, pourquoi ne reprochent-ils pas aux commerces de ne pas diminuer leur consommation d'eau ou leur climatisation dont le système de refroidissement utilise de l'eau de l'aqueduc?

C'est qu'ils ne veulent pas perdre des revenus tarifés, ils n'osent pas aviser les entreprises brassicoles ou d'eau gazeuse de réduire la vente de bière ou de liqueurs durant une canicule, car ces opérations augmentent la consommation d'eau, donc les revenus de tarification au compteur. Intervenir obligerait la ville à promulguer un règlement, à sévir et surtout à s'astreindre à économiser l'eau elle-même.

### **C'est pas seulement la faute au voisin qui arrose son gazon**

Mais qui donc consomme toute cette eau filtrée par nos usines? Dans une ville comme Montréal, les industries, les institutions et les commerces consomment 60% de l'eau potable (75% à Montréal). Il reste donc 40% d'eau consommés par le citoyen, de ce pourcentage un autre 40% de l'eau passent dans la chasse des toilettes et le reste pour tous les autres usages. Ce qui inclut les méchants enfants qui laissent l'eau couler trop longtemps lorsqu'ils se brossent les dents et votre inconscient arroseur d'asphalte de voisin.

Nombreux sont les citoyens et citoyennes qui ignorent les quantités d'eau phénoménales gaspillées par des réseaux d'aqueducs dont le taux de fuites se situe aux environ des 35% de toute l'eau filtrée par les villes. Rares sont ceux qui se doutent de la quantité d'eau utilisée par des entreprises pour refroidir leurs machineries, alimenter leur air climatisé, ou de celle utilisée par un hôpital.

## Des enquêtes sur la consommation

La ville de Sainte-Marie-de-Beauce a analysé le profil des consommateurs, plus particulièrement pendant l'été où les pénuries sont plus problématiques, ce qui lui a permis de découvrir que la plus grande utilisation d'eau n'était pas due aux piscines ou à l'arrosage des pelouses, mais à l'utilisation de systèmes de climatisation à l'eau institutionnels et industriels.

L'installation de compteurs d'eau dans les résidences québécoises «n'est pas le meilleur moyen d'arriver aux objectifs de réduction de la consommation d'eau», affirmait récemment le président de l'Union des municipalités du Québec, Denis Lapointe. Ingénieur spécialisé dans les traitements de l'eau, M. Lapointe, aussi maire de Valleyfield, rappelle que la défunte Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), l'ancêtre de Réseau Environnement qui regroupe les industriels du secteur, n'a jamais appuyé la généralisation des compteurs d'eau dans le domaine résidentiel.

«Ce qu'il faut prioritairement, dit-il, c'est cibler les grands consommateurs industriels, commerciaux et institutionnels. Deuxièmement, il faut s'attaquer aux deux activités principales qui provoquent une surconsommation dans le domaine résidentiel, soit l'arrosage des parterres, qu'on peut réglementer comme ici, et l'utilisation de piscines, qu'on peut taxer, comme on l'a fait aussi à Valleyfield sans difficulté, afin de rétablir un certain équilibre entre les consommateurs. Et enfin, il faut que les villes s'attaquent aux pertes et fuites de leurs réseaux car, de ce point de vue, elles sont souvent les principales sources de gaspillage de leur eau. Ce n'est pas en installant des compteurs à 150 \$ ou 300 \$ pièce dans les logements pour facturer plus lourdement les personnes seules ou les familles nombreuses qu'on va régler ce problème.»

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (Bape), dans ses recommandations sur la gestion de l'eau au Québec (rapport Beauchamp), n'a pas suggéré aux municipalités d'installer des compteurs car, c'est maintenant prouvé avec études à l'appui, la tarification au compteur ne ralentit pas la consommation résidentielle. Le rapport précise qu'«On peut douter de l'efficacité d'une telle mesure dans le contexte québécois où il y a généralement abondance de l'eau.» La commission estimait en effet qu'il faut deux conditions pour que l'installation de compteurs domestiques soit efficace : un prix élevé au mètre cube et un plancher de consommation minimal très bas. Or un plancher bas pénalise les familles nombreuses et, par ailleurs, le prix de la production d'eau potable est très peu élevé au Québec. Les documents du Symposium sur l'eau, à la fin des années 90, indiquaient qu'il en coûte entre 22 et 55 ¢ pour produire un mètre cube ici. En Europe, le coût oscille entre 1 \$ et 10 \$.

Au Québec, on peut supposer que bien des consommateurs continueraient, à 25 ¢ le mètre cube d'eau, de laver leurs trottoirs avec de l'eau chlorée. Si la tarification produit une légère modification des comportements pour l'eau utilisée à l'extérieur (jardin et pelouse, piscine, lavage de voiture, etc.)

elle n'arrive pas, même avec des tarifs élevés, à réduire de façon significative la consommation d'eau pour ces activités, comme on peut l'observer dans les états arides du sud-ouest des États-Unis. C'est ce que l'on appelle, la « consommation structurelle des ménages », qui est à peu près stable et pratiquement insensible à la tarification au compteur. Cette réalité a été démontrée par des études états-unienne, québécoise, française et danoise.

Dans les villes où le consommateur d'eau n'est pas surfacturé s'il ne dépasse pas la consommation moyenne autorisée, la majorité des consommateurs n'ont pas de surplus à payer en sus du forfait de base. Ceux qui sont facturés en sus du forfait de base sont souvent des familles nombreuses ou des gens aisés qui ne regardent pas à la dépense même si le compteur tourne...

### **Partager la richesse ou se décharger sur les plus démunis?**

L'idée même de tarification des services publics annihile toute idée de partage de la richesse. Devrait-on tarifier l'utilisation des rues selon la fréquence d'utilisation ou le poids des utilisateurs? Les piétons ne paieraient que pour la réfection des trottoirs, les automobilistes pour les rues... mais qui paierait pour les ruelles? Et ainsi de suite... Dès que l'on parle de besoins de base ou essentiels, la notion de l'utilisateur-payeur est le plus inique des systèmes de taxation. Les plus récentes études confirment que la tarification aura un impact sur les ménages les plus pauvres. Ceux-ci réduisent leur consommation en deçà des seuils souhaitables du point de vue de la santé publique, comme l'ont démontré des pratiques évaluées au Royaume-Uni. Déjà, lorsque le coût de l'énergie (électricité, pétrole, gaz) augmente, il y a diminution de la consommation d'eau chaude servant à se laver, et pas seulement chez les ménages les plus pauvres. Des chicanes de ménage se pointent devant le fait que les enfants ne devraient pas tant salir leurs vêtements, que le temps d'hygiène personnelle gaspille l'eau, que faire trop souvent la vaisselle coûte bien cher. Il faut bien se rendre compte que ce ne sont pas les gens à logement qui gaspillent sciemment l'eau: ils ne sont pas équipés pour ce faire. Les locataires n'ont ni piscines, ni jardins, ni installations pour laver des autos, etc. Ils ont, par contre, des robinets qui fuient, des toilettes qui fonctionnent mal et d'autres "fuites" qui ne sont jamais vraiment réparées par les propriétaires. Ils ont aussi des équipements désuets, peu aptes à maximiser l'utilisation de la ressource, sans compter qu'il n'ont même pas le droit de remplacer ces équipements puisqu'ils ne sont pas propriétaires. Plus la famille est grande plus l'utilisation augmente. Si des économies d'échelle sont possibles dans la préparation de la nourriture, tel n'est pas le cas de la chasse d'eau. Les compteurs vont devenir un problème pour les familles nombreuses (il y en a encore, bien qu'elles soient souvent formées différemment). En Angleterre, des personnes doivent trouver de l'eau aux abreuvoirs municipaux, remplir une chaudière et la transporter au sixième étage du logement après que Thames Water eut coupé l'eau pour non-paiement d'une facture qui a augmenté de 55% sans que le soutien gouvernemental à la famille suive.

## **Tous contre ou presque**

À partir des consultations du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec, la majorité des intervenants affirmait qu'il serait inutilement coûteux, peu efficace et inique au plan social d'installer des compteurs d'eau dans les résidences, en particulier dans les logements. Mais cette mesure serait par contre fort efficace pour dépister les surconsommateurs des milieux industriels, commerciaux et institutionnels. Ces derniers sont responsables ensemble de près des deux tiers de la consommation d'eau potable au Québec, et d'une partie importante de la facture d'épuration des eaux usées. Dans l'ancienne ville de Montréal (pré-fusion), quelque 3 000 compteurs ont déjà été installés pour les entreprises grandes consommatrices d'eau, afin de facturer toute consommation supérieure au montant de la taxe locative. Il y a donc une certaine régulation de la consommation de l'eau pour les commerces et industries à forte consommation.

Toujours à Montréal, la tarification commerciale couvre l'ensemble des coûts de production de l'eau potable et la ville réalise quelques profits (3,5 millions\$, chiffres de 1996). Quant aux villes fusionnées, là c'est le bordel. Certaines d'entre elles ne facturent presque rien aux entreprises consommatrices. Les services du Génie et des Finances de la ville de Montréal déclaraient en 1992 que la tarification selon la consommation nécessite l'installation de compteur d'eau dans chaque maison ou logement. Le coût d'achat, d'installation et d'entretien d'un compteur entraîne évidemment une pression à la hausse sur le tarif imposé. De plus, comme le secteur industriel et commercial nécessite de plus grosses installations, des coûts d'infrastructures seraient transférés alors au secteur domestique. Pour Montréal, cette facture d'eau, qui serait refilée aux citoyennes et aux citoyens, représenterait une moyenne de 30\$ par mois, par logement (chiffres de 1996). Dans les villes fusionnées, certains comités de transition favorisent l'introduction d'une taxe spéciale sur l'eau. Dans le cas de Montréal, ce qui est le plus révoltant, c'est que cette taxe spéciale sur l'eau a déjà été abolie. Et maintenant certains voudraient retaxer les locataires !

## **Britannia rules the waves!**

La tarification domestique de l'eau appauvrit davantage les ménages locataires déjà peu fortunés. L'expérience récente en Angleterre nous démontre que, suite à la tarification, 8,3% des ménages ont eu des difficultés à rencontrer le paiement de leurs factures. L'eau devient alors une nouvelle source de tension familiale. De nombreux foyers ont admis avoir réduit le nombre de bains et douches de 50%. Aussi, plus les revenus sont faibles, plus on est nombreux à habiter dans un petit logement.

Comment des colocataires peuvent-ils partager équitablement la facture entre eux ?

Dans les appartements à étages, y aura-t-il un compteur par logement ou un par édifice?

Si c'est le dernier cas qui prévaut et que le propriétaire ne s'acquitte pas de la facture, qui se fait

couper l'eau?

Le locataire ou le propriétaire?

Quelle serait la capacité de payer des gens face à toute nouvelle taxation ?

Y aurait-il des coupures d'eau comme il y a des coupures de gaz aux personnes incapables d'acquitter les factures?

Un discours en vogue prétend que les gens ne paient pas leur eau. Ce qui est faux, puisque les villes n'ont pas le droit de faire des déficits, l'eau a donc été payée, à travers le compte de taxe des citoyens et des entreprises.

Si on installe des compteurs pour les raisons qu'on nous rabâche depuis des années, va-t-on connaître une baisse équivalente de la taxe générale? Si oui, cette baisse devrait apparaître sur le compte de taxes du propriétaire, mais ce dernier en fera-t-il profiter les locataires, et dans quelle proportion? Peut-on contrôler cette redistribution?

Rappelons que si on veut réduire la consommation résidentielle, des interventions, autres que la tarification, sont possibles. Des municipalités telles Rosemère, Chambly, Saint-Constant et plusieurs autres ont procédé à l'installation de plaquettes à insérer dans le réservoir de toilettes permettant d'économiser 2 litres à chaque chasse.

Cela se traduit par une réduction d'environ 25 % du débit domestique, une économie appréciable. Laval a pour sa part participé à un programme conjoint avec Hydro-Québec baptisé Écol'Eau afin de réduire le gaspillage d'eau, notamment d'eau chaude. L'économie d'eau a atteint 253 litres par jour, par résidence. La ville de Sherbrooke a décidé d'implanter un programme d'économie d'eau musclé et de ne plus utiliser les compteurs d'eau pour les arrondissements qui en avaient lors de la fusion.

D'autres mesures, comme l'interdiction de l'arrosage ou la réduction nocturne de la pression dans le réseau d'aqueduc, peuvent permettre de réduire la quantité d'eau perdue par les fuites d'aqueduc.

### **Des compteurs pour le commerce**

Les recherches indiquent que la tarification selon la consommation est efficace pour inciter à des économies d'eau pour ce qui est des gros utilisateurs : institutions, commerces, entreprises industrielles et agricoles.

Prenons cet exemple lavallois où un dépanneur et une boulangerie ayant remplacé leurs systèmes de réfrigération ont vu leur consommation annuelle d'eau passer de 7 000 m<sup>3</sup> à 200 m<sup>3</sup> et de 23 000 m<sup>3</sup> à 940m<sup>3</sup> respectivement.

Quant à ceux qui prétendent que les compteurs peuvent servir à identifier les fuites dans une maison, il faut comprendre que l'on parle ici de grosses fuites, car à moins que le citoyen ne prenne en note

ses relevés de compteur tous les jours, il lui sera très difficile de suivre les fluctuations de consommation mensuelles. Si le citoyen veut suivre au litre près sa consommation, il se vend présentement des compteurs domestiques qu'il peut faire installer sur ses installations et suivre sa consommation quotidienne, sans que la ville se lance dans la tarification au compteur.

### **Gestion au compteur**

Henri Didillon, ancien directeur des affaires municipales chez Raymond, Chabot, Martin, Paré, citait l'exemple d'une municipalité qui amassait à peu près 80 millions de dollars de taxes foncières avec trois employés et 3 millions de dollars en taxes spécifiques pour l'eau et les déchets avec sept employés, soit un rendement per capita 62 fois moindre dans le second cas. On a aussi constaté que, dans plusieurs villes, le coût d'achat, de remplacement, d'entretien, de lecture et de facturation de la consommation par compteur dépasse la capacité de payer des individus. Alors le montant facturé ne couvre pas les coûts d'opérations. Démagogie pour ne pas inquiéter le citoyen corporatif?

### **Des statistiques imbuables**

À l'approche de l'été, vous verrez encore, dans les médias, des comparaisons quant à la consommation de l'eau des Québécois avec les Ontariens, des Montréalais avec les Torontois... C'est tout faux. La raison en est bien simple: scientifiquement on dit que l'objet étudié est non homogène et donc non comparable.

Un exemple parmi tant d'autres, l'aéroport de Toronto qui consomme une quantité impressionnante d'eau ne fait pas partie du calcul de consommation de la ville de Toronto, puisque qu'il est en-dehors des limites territoriales de la ville, tandis que Dorval fait partie de la Ville de Montréal. Donc il n'est pas pertinent de comparer la consommation des deux Villes.

### **De l'eau pour tous**

Comme l'eau est essentielle à la vie, il faut que chaque Québécois ait accès au service de l'eau, qu'il s'en serve ou non et, surtout, peu importe son revenu. Finalement cette tarification au compteur, appliquée aux ménages, ne rencontre pas la promesse formulée dans le préjugé, même si on la baptise « taxe verte ».

S'opposant aux idées reçues, le professeur Hamel, de l'INRS-URBANISATION, insiste sur le fait qu'il n'y a aucune corrélation, quelle qu'elle soit, entre la tarification et la consommation d'eau en milieu résidentiel; aucune étude n'a pu établir cette corrélation. Il insiste pour dire que, d'un point de vue scientifique, il est erroné de faire des affirmations telles que les villes qui tarifient ont une consommation par personne inférieure à celles qui ne tarifient pas.

## **La tarification de l'eau n'est utile qu'aux fabricants de compteurs et aux privatiseurs**

À moins d'être vendeur de compteur, peu de personnes soutiennent l'idée d'installer des compteurs d'eau dans chacun des logements du Québec. Si la décision était prise, il faudrait alors imposer un tarif fixe à tous les logements. Est-ce juste de décréter un tarif unique applicable autant au locataire d'un petit meublé qu'au propriétaire d'un bungalow avec piscine? Faudra-t-il encore une bataille rangée des groupes environnementaux pour s'assurer que l'eau, le service le plus essentiel à la vie, demeure accessible à tous? Avec des politiciennes et politiciens qui reculent devant toute idée de partage de la richesse, la tarification de l'eau devient un subterfuge, une augmentation déguisée de la taxation. De plus les défenseurs des compteurs d'eau voient dans l'installation de ces appareils «un premier pas en douceur vers la privatisation des services d'eau», puisque cela ferait de cette denrée vitale un bien de consommation avec une valeur marchande. En faire un bien commercial sur un marché libre suivrait plus naturellement.

## **Programmes d'économies d'eau**

Les municipalités sont de plus en plus conscientes de la pertinence des programmes d'économie d'eau. En outre la mise en place de telles mesures apparaît plus économique que la modification des infrastructures d'approvisionnement ou de distribution d'eau. Il est temps de cesser de parler de surconsommation pour plutôt parler de surproduction d'eau potable et d'attaquer les plus gros utilisateurs en premier. Ce qui n'empêche en rien que chaque individu doit faire sa part pour faire diminuer les coûts de production de l'eau potable. Faites votre part et clouez le bec aux solutions simplistes. La vie n'est pas simple et les solutions vont de pair.